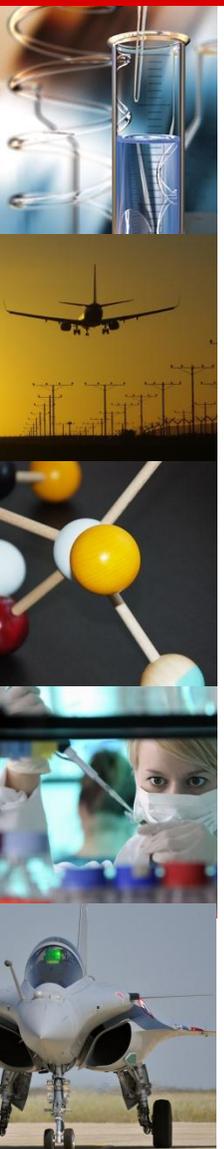




VIGILOCK



**Tout poste de travail est verrouillé
dès que son utilisateur s'en éloigne**



Votre société évolue dans un secteur sensible. A l'ère du tout numérique, elle voit son patrimoine, chaque jour menacé.

Vos produits, vos clients, vos technologies font que vos concurrents sont prêts à tout pour connaître vos orientations stratégiques, vos axes de recherche, leurs résultats, les appels d'offres auxquels vous répondez, vos prix, vos profits.

Aujourd'hui, lorsqu'un utilisateur quitte momentanément son poste de travail, la sécurité de son poste repose sur :

- Une opération manuelle provoquant le verrouillage de sa session. Dans les faits, cette obligation n'est pas toujours respectée.
- Le timeout de verrouillage de sa session, qui permet donc un accès libre au poste de travail pendant un certain temps.

Clusif 2006: « Maitrise et protection de l'information »:

« Parce que toutes les entreprises ont des informations intéressantes, un concurrent peu scrupuleux n'hésitera pas à :

- Voler des supports informatiques
- Pénétrer le réseau informatique interne
- Intercepter les communications
- Abuser vos employés, vos partenaires »





VIGILOCK

Ceci nous est déjà tous arrivé ...



Il est arrivé à chacun d'entre nous, au retour d'une brève absence, de voir une personne utilisant votre ordinateur, ceci sans votre autorisation ou contrôle.

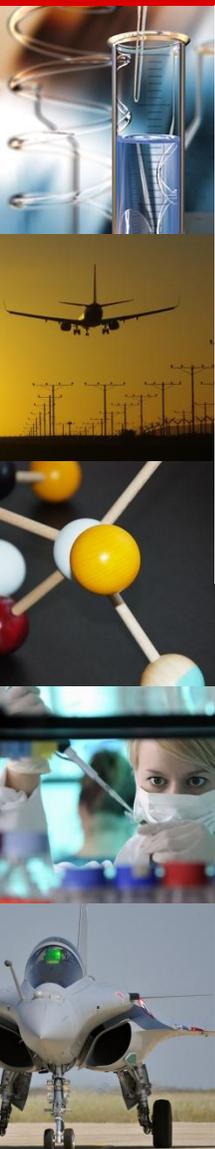
Vous avez certainement trouvé cette situation désagréable, sans pour autant qu'elle vous paraisse éventuellement dangereuse.

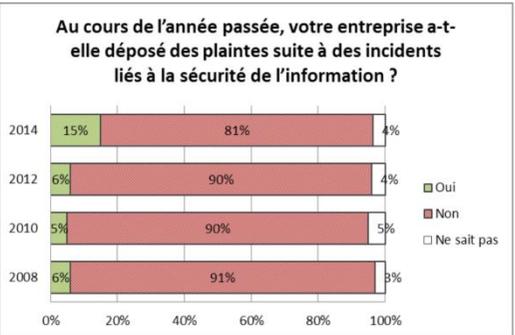
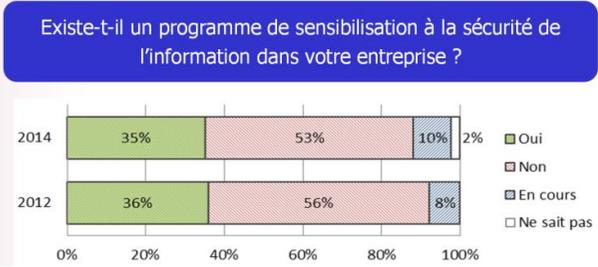
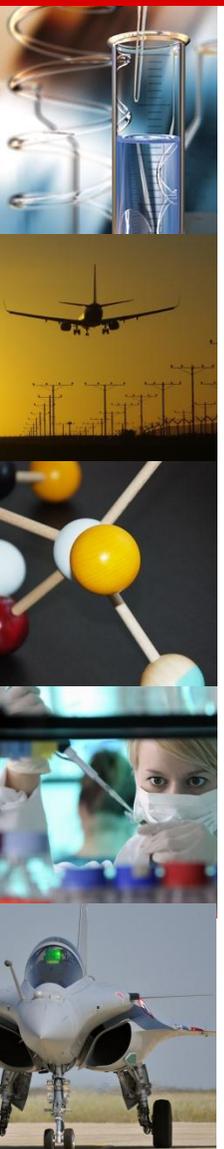
Imaginez maintenant que:

- Vous travaillez dans un laboratoire de recherche et vous avez accès aux résultats des tests très confidentiels d'une molécule révolutionnaire
- Votre ordinateur permet d'effectuer des virements bancaires
- Vous êtes consultant de haut niveau et votre ordinateur contient les informations d'un client majeur pour lequel vous déterminez la stratégie
- Vous travaillez au Ministère des Affaires Etrangères et votre messagerie électronique comporte des milliers de messages échangés avec les chancelleries

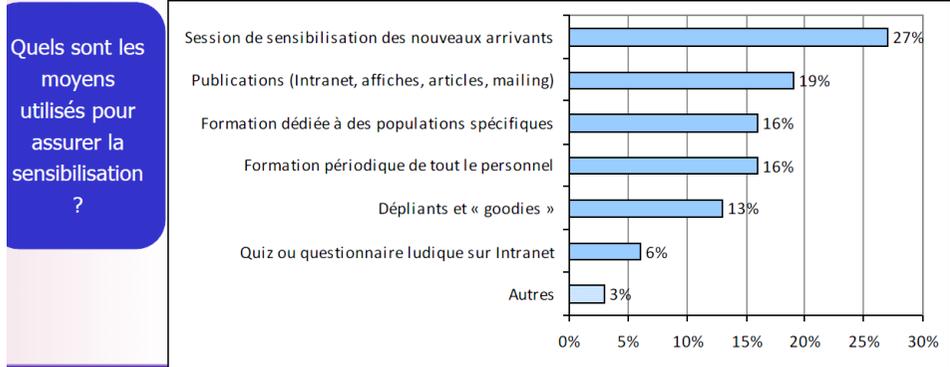
En quelques dizaines de secondes d'absence, les exemples ci-dessus peuvent avoir pour résultat:

- Des années de recherche et leurs investissements annihilés
- Des brevets en instance de dépôt dévoilés à la concurrence, qui les déposera peut-être finalement avant vous
- Une divulgation d'information pouvant donner naissance à un délit d'initié
- Une fraude financière d'importance et le plus souvent irréversible
- Les données stratégiques d'un client transmises à sa concurrence
- Un altération d'image catastrophique pour un cabinet de conseil
- La perte d'un gros client
- Des secrets d'états divulgués à la presse ou à des organismes ou états malveillants





Source: Clusif – Menaces informatiques et pratiques sécurité 2014



Source: Clusif – Menaces informatiques et pratiques sécurité 2010

Des actions de préventions et de sensibilisation aux politiques de sécurité sont mises en œuvre dans les entreprises.

En tout état de cause, même s'il existe parfois un volet répressif, il ne s'agit ici que de DEFENSE PASSIVE. Preuve d'un probable doute sur l'efficacité de la prévention, on constate que ces pratiques uniquement didactiques sont en stagnation, alors que les études montrent que la menace croit.

VigiLock propose l'automatisation d'un principe sécurité dont l'application ne repose aujourd'hui que sur la prévention et sur le bon vouloir des salariés

Le produit VigiLock permet de s'assurer que les postes de travail sensibles sont verrouillés dès que leur utilisateur normal s'en éloigne

VigiLock se compose :

- D'un porte-badge auquel est attribué un identifiant unique
- D'une clé USB appairée à un porte-badge
- D'un pilote installé sur le PC protégé



Porte-Badge



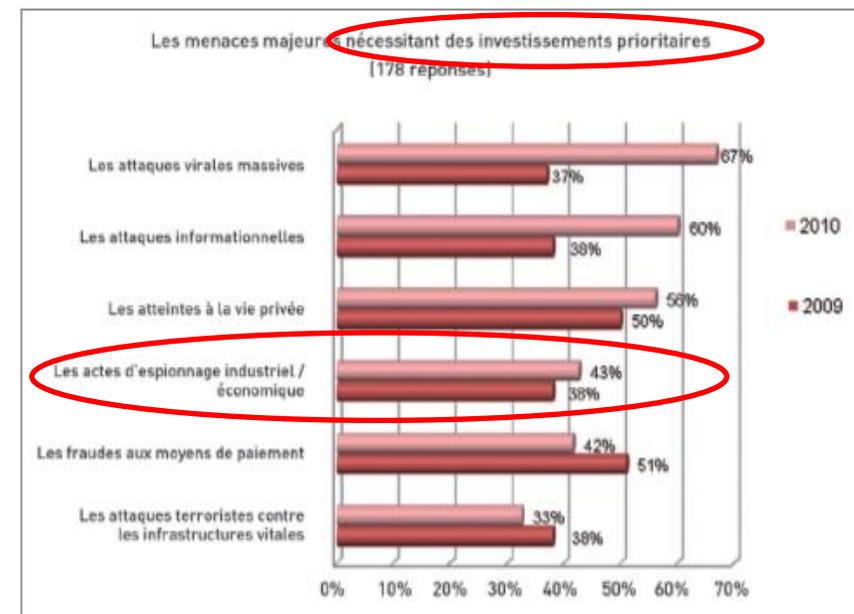
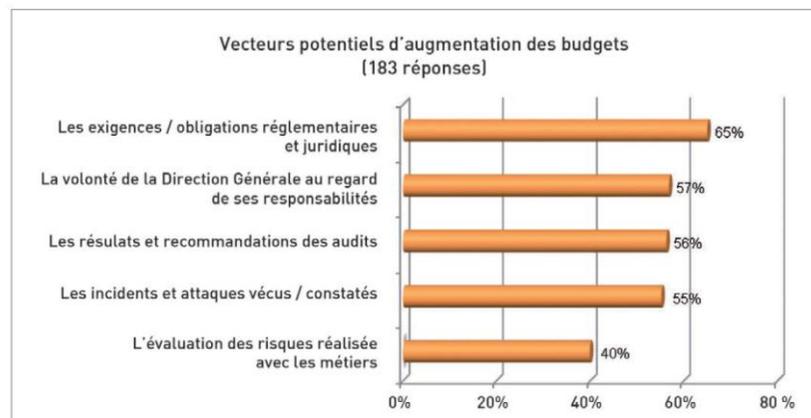
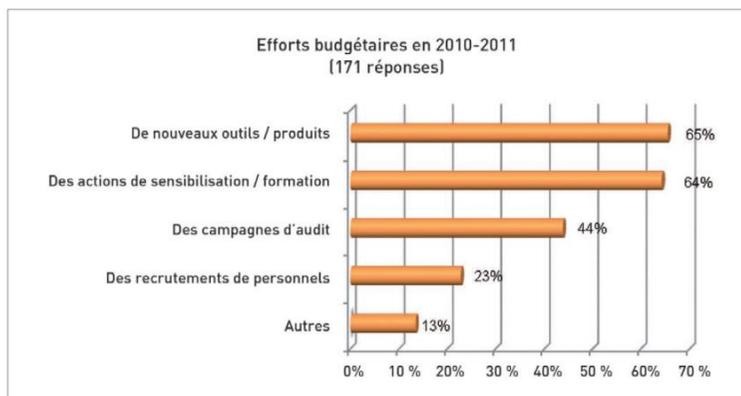
Clé USB



VigiLock:

- Verrouillage automatique du PC dès que l'utilisateur s'éloigne
- Déverrouillage automatique du PC dès que son utilisateur attiré est à nouveau devant son poste de travail
- Identification biométrique en option sur le porte-badge

Vous disposez ainsi de l'assurance que lors de l'absence même très brève d'un collaborateur dont le poste est protégé, aucun tiers n'aura accès à ses applications ni à ses données.



Source: Livre bleu assises de la sécurité des SI - 2010

On observe ici une certaine appétence pour de nouveaux outils.

Ce sont les impacts juridiques des incidents qui apparaissent comme étant le principal moteur de décision d'achat.



VIGILOCK

Panorama concurrentiel

Il existe quatre familles de concurrents:

- Les gadgets (ni fiables, ni sécurisés). Non destinés aux entreprises

- Wireless PC Lock



- Ceux qui nécessitent l'ouverture du Bluetooth ou du WiFi sur le poste à protéger (!)

- Blue PC Lock

- Blue Linea



- La reconnaissance faciale. Facilement contournable par un simple selfie sur Smartphone (démonstration à votre disposition)

- FastAccess de Logitech

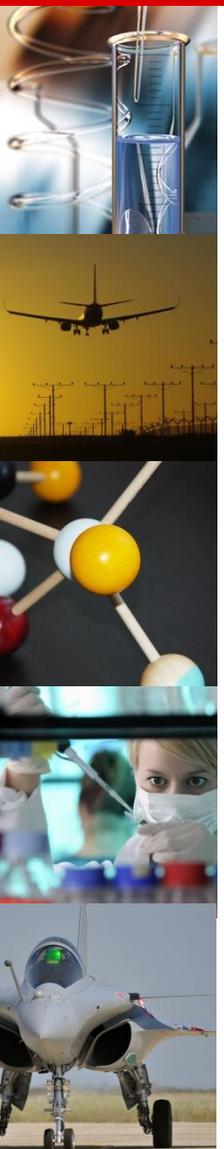
- Produit trop orienté métier (un seul existant à ce jour). Uniquement HealthCare. Obligatoirement avec une carte à puce supplémentaire. Encombrant. Autonomie très inférieure à celle de VigiLock. Pas de mesure de l'éloignement notamment dans la phase de déverrouillage:

- Witeo (Xiring - Ingenico)



Il n'existe pas à ce jour de produit répondant aux besoins des grandes entreprises sensibles, c'est-à-dire:

- Fiables, quel que soit l'environnement, l'utilisation, la manière dont le système est porté
- Sécurisés, incluant des dispositions contre les usurpations, les re-jeu, etc...
- Simples à déployer, à installer et à exploiter





VIGILOCK

VigiLock aujourd'hui

La société et une équipe:

- S.A.S. créée en Décembre 2013
- Un premier chiffre d'affaire
- Action commerciale assurée par le dirigeant (recrutements commerciaux prévus)
- Trois ingénieurs
- Un doctorant CIFRE

Le produit:

- Le produit actuel a atteint la maturité permettant d'assurer des tests pilotes clients
- Version commerciale du produit en début d'été 2015
- D'autres produits en préparation, toujours dans le secteur de la sécurité des SI et de la sécurité physique des postes de travail informatiques

La propriété intellectuelle:

- Un brevet (France + UE + USA)
- Deux autres brevets en préparation

Des financements obtenus:



MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Lauréat 2010 du concours national
de création d'entreprises
de technologies innovantes

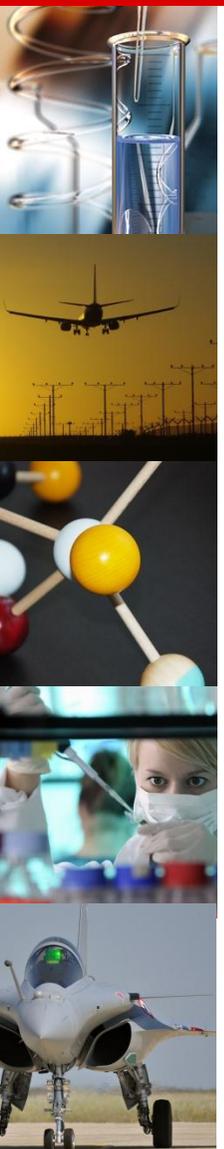


bpifrance



VIGILOCK

Contact



VigiLock:
S.A.S. au capital de 60.000,00 €
Siret: 799 017 470 00011

Siège social:
20, Rue de la Charpenterie
45430 CHECY

Contact:
Stéphane CANET
Stephane.canet@vigilock.com
06 13 61 26 76

Merci de votre attention